

et le compromis. J'ai abordé cette tâche sous trois angles différents: 1) l'attitude que le Canada pourrait prendre face aux problèmes de fond qui se posent dans ce conflit, 2) l'apport matériel que nos propres ressources nous permettent de fournir aux activités comme celles du maintien de la paix, de l'aide aux réfugiés et du développement économique, et 3) les moyens nous permettant de maintenir et de renforcer notre influence dans le rapprochement des parties en cause.

LE PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

Le fondement de ma conception

Ma conception des questions touchant le Moyen-Orient demeure fondée sur la prémisse énoncée dans mon rapport provisoire, à savoir que le Canada a d'importants intérêts économiques dans cette région du globe, mais que son objectif primordial est de contribuer à y faire régner une paix juste et durable. Les motifs qui m'ont poussé à adopter cette attitude sont simples. Le conflit qui oppose les États arabes et Israël a bouleversé des peuples et les a déracinés; de plus, il a provoqué l'affectation massive et coûteuse de ressources rares aux budgets militaires. Ce phénomène a entraîné de grandes souffrances dans les deux camps. Il a en outre été la cause d'une tension et d'une incertitude mondiales persistantes, et il comporte le risque de voir s'élargir le conflit à l'échelle de la communauté internationale.

Dans mon rapport, je n'entends pas préciser les détails du règlement de ce problème très complexe et délicat. Personne ne peut, à mon avis, prévoir la forme exacte que prendra pareil règlement. Je m'attacherai plutôt à énoncer des positions et recommandations que le gouvernement pourrait étudier comme fondement de la politique canadienne en ce domaine. Ce faisant, j'ai tenu compte du fait que le Canada n'est pas une grande puissance comme les États-Unis. En effet, ce pays a toujours eu et conserve une responsabilité particulière pour ce qui est de favoriser le rétablissement de la paix au Moyen-Orient. Notre influence sur les événements est nécessairement limitée, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne peut être réelle. Les échanges que j'ai eus avec les chefs d'États du Moyen-Orient m'ont convaincu que nous pouvons fournir un apport véritable au processus de rétablissement de la paix si nous savons nous assurer le respect et l'amitié des gouvernements et des peuples de cette partie du globe.